



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC

PROJET de règlement # V 507-5-17 **amendant le règlement sur les Plans d'implantation** **et d'intégration architecturale # V 507-09 (*Projet intégré commercial*)**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors de la séance ordinaire tenue le 20 mars 2017, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro V 507-5-17 intitulé : «Règlement amendant le règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale # V 507-09 (*Projet intégré commercial*)».

Objet du projet de règlement

- prévoir des objectifs et des critères en matière d'implantation et d'intégration architecturale concernant les demandes relatives à l'implantation d'un projet intégré commercial.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 18 avril 2017 à 20h00** à la Mairie de Saint-Rémi, 155 rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 13h00.

LE RÉSUMÉ DU PROJET ET LES PLANS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS AU SERVICE DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DE LA VILLE AUX HEURES ORDINAIRES DE BUREAU.

DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 24 mars 2017

Diane Soucy, OMA
Greffière